

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	De Foy Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Thèmes abordés	<p>1. Droits de succession</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondement de l'impôt</li> <li>• Actif imposable                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biens existants</li> <li>- Evaluation de l'actif imposable</li> <li>- Assimilations à l'actif imposable</li> </ul> </li> <li>• Le passif</li> <li>• La déclaration de succession</li> <li>• Articles particuliers</li> <li>• Les taux</li> </ul> <p>2. Droits d'enregistrement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formalité et l'obligation de l'enregistrement</li> <li>• Les règles de base de la perception de l'impôt</li> <li>• Les taux applicables aux divers actes juridiques tarifés étant notamment :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmissions à titre onéreux de biens immeubles</li> <li>- contrats de baux</li> <li>- constitutions et cessions de sûretés</li> <li>- partages et opérations assimilées</li> <li>- sociétés</li> <li>- donations</li> </ul> </li> <li>• Les exonérations et les remboursements des droits</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre et d'analyser les situations fiscales classiques en matière de droits d'enregistrement et de succession</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Examen écrit (QCM et questions ouvertes)
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Cours magistral
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A. Culot, Manuel des droits d'enregistrement (8ème édition), Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Larcier, 2018</li> <li>• A. Culot, Manuel des droits de succession (8ème édition), Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Larcier, 2019</li> <li>• F. Werdefroy, Droits d'enregistrement, Malines, Kluwer, 2020</li> <li>• A. Mayeur (Mise-à-jour par M. PETIT) 2016-2017, Droits de succession, Malines, Kluwer, 2016</li> </ul>

Faculté ou entité en charge:	CLSM
------------------------------	------

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en fiscalité des personnes	FISP9CE	5		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		